

PAULAFORTEZA

1<sup>ER</sup> DISCOURS

# PROJET DE LOI POUR LA CONFIANCE DANS LA VIE POLITIQUE

Séance publique à l'Assemblée Nationale



[www.forteza.fr](http://www.forteza.fr)

[@PaulaForteza](https://twitter.com/PaulaForteza)

[Paula Forteza](https://www.facebook.com/PaulaForteza)

24 JUILLET 2017



## PROJET DE LOI POUR LA CONFIANCE DANS LA VIE POLITIQUE SÉANCE PUBLIQUE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

J'AI LA CHANCE DE  
REPRÉSENTER UNE  
CIRCONSCRIPTION,  
L'AMÉRIQUE LATINE  
ET LES CARAÏBES,  
QUI NE CESSE DE  
FAIRE BOUGER LES  
LIGNES EN TERMES DE  
NOUVELLES FORMES  
DE MOBILISATION  
CITOYENNE ET  
D'EXPÉRIMENTATION  
INSTITUTIONNELLE ET  
DE LAQUELLE NOUS  
POURRIONS NOUS  
INSPIRER.

Monsieur le Président, Madame la Garde des Sceaux,  
Chère rapporteure, chers collègues, chers concitoyens,

Je voudrais revenir à la base de ce qui nous rassemble aujourd'hui : **la confiance**.

Qu'est-ce que la confiance ? La confiance est une relation sociale. Une relation sociale qui se construit, s'entretient et ne cesse d'évoluer. Les philosophes politiques et les sociologues de tous les temps savent bien que la confiance est à la source de la réciprocité, la prévisibilité et la stabilité nécessaire à toute action de collaboration, de construction et de représentation démocratique.

La confiance est le résultat d'une sorte de dialectique, d'une tension irréductible, qui doit toutefois trouver un équilibre pour nous permettre d'agir ensemble en société. C'est qu'il existe des défiances parfaitement saines pour notre démocratie, ne l'oublions pas.

Cette dialectique se doit d'être alimentée, de part et d'autre, activement et sans relâche. C'est cet effort quotidien que nos dirigeants et nos concitoyens ont abandonné, les uns par négligence, les autres, par lassitude.

Nous avons aujourd'hui à notre disposition un large éventail de leviers pour nous remobiliser dans ce sens.

- Nous avons une société civile et des organismes indépendants solides qui n'attendent que l'accès à certaines informations pour pouvoir remplir une fonction de contrôle effective.
- Nous avons un écosystème de technologies civiques foisonnant qui fournit des outils numériques pour faciliter la participation et le dialogue permanent entre les citoyens et leurs représentants.
- Nous avons de nombreux nouveaux parlementaires qui n'attendent pas les contraintes juridiques pour s'imposer de façon proactive certaines règles de probité et de transparence.
- Nous avons une communauté internationale désireuse de collaborer avec la France sur les thématiques du parlement ouvert et de la modernisation du processus d'élaboration de la loi.
- Nous avons, enfin, un agenda législatif qui promet un travail permanent dans ce chantier, avec ce premier jalon que nous posons aujourd'hui, mais aussi une réforme constitutionnelle qui nous permettra très prochainement de redoubler d'ambition.

LE CHANGEMENT  
DES NORMES DEVRA  
ÊTRE ACCOMPAGNÉ  
DU CHANGEMENT  
DES PRATIQUES,  
PARFOIS PLUS  
AMBITIEUSES ET PLUS  
RADICALES, QU'IL  
FAUDRA TESTER,  
FAIRE ÉVOLUER DE  
FAÇON ITÉRATIVE ET  
ÉVALUER.

Voici de quoi retrouver l'optimisme et la fierté, de quoi sortir de la paralysie collective et se mettre au travail, ensemble !

**J'ai la chance de représenter une circonscription, l'Amérique latine et les Caraïbes, qui ne cesse de faire bouger les lignes en termes de nouvelles formes de mobilisation citoyenne et d'expérimentation institutionnelle et de laquelle nous pourrions nous inspirer.**

Je ne peux pas résister au plaisir de partager quelques succès avec vous : une constitution complètement rédigée de façon collaborative et en ligne à la ville de Mexico, un laboratoire d'innovation démocratique au sein même du Parlement au Brésil, ou encore un parti qui s'engage à que ces parlementaires votent selon les discussions issues d'une plateforme participative à la ville de Buenos Aires.

Vous l'aurez bien compris : ces lois ne rétabliront pas, à elles seules, la confiance dans la vie politique. **Le changement des normes devra être accompagné du changement des pratiques, parfois plus ambitieuses et plus radicales, qu'il faudra tester, faire évoluer de façon itérative et évaluer.**

MAIS ce texte n'en est pas moins emblématique et absolument nécessaire. Il advient à un moment clé, au lancement d'une étape cruciale de ce renouveau démocratique qu'appellent de leurs vœux les Françaises et les Français.

**Le groupe LREM s'est saisi avec passion de ce projet de loi. Nous avons beaucoup débattu dans de brefs délais pour trouver l'empreinte collective que nous voudrions laisser sur ce texte.** Voici les combats que nous avons menés pour enrichir ce projet :

- Nous avons cherché à renforcer l'exigence de probité des candidats aux élections législatives en étendant le champ des infractions qui portent atteinte aux valeurs républicaines qu'un élu doit partager.
- Nous voulons renforcer l'indépendance et l'efficacité de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique pour qu'elle puisse remplir effectivement ses missions de vérification et de contrôle.
- Nous avons voulu supprimer la réserve parlementaire, tout en nous assurant que les fonds correspondants seront bel et bien utilisés pour soutenir les collectivités et les associations au niveau local, et ce de façon transparente. Si vous en êtes d'accord, le gouvernement devra rendre des comptes annuellement sur le fléchage de ces fonds.
- En parallèle, nous allons proposer la suppression de la réserve ministérielle pour que plus aucun acteur de la vie politique nationale n'ait à sa disposition des fonds à affecter de manière discrétionnaire.

NOUS AVONS  
VOULU INSCRIRE  
UN STATUT DES  
COLLABORATEURS  
PARLEMENTAIRES  
DANS LE  
FONCTIONNEMENT  
DES ASSEMBLÉES  
POUR OUVRIR  
UN NOUVEAU CHAMP  
DE TRAVAIL AUTOUR  
DE L'AMÉLIORATION  
DE LEURS  
CONDITIONS  
DE TRAVAIL.

- Nous avons soutenu un nouveau dispositif pour l'interdiction des emplois familiaux élaboré par notre rapporteur, qui a le mérite d'être plus efficace et plus équilibré, que celui qui nous était parvenu.
- Nous avons voulu inscrire un statut des collaborateurs parlementaires dans le fonctionnement des assemblées pour ouvrir un nouveau champ de travail autour de l'amélioration de leurs conditions de travail.
- Nous avons voulu éliminer l'IRFM tel qu'il existe à présent pour le remplacer par un dispositif ou la traçabilité, la certification et le contrôle des dépenses soit certain. Il s'agit de passer d'une pratique qui assimilait cette enveloppe à un revenu supplémentaire pour en faire des véritables frais de représentation.

Puis, nous serons, ces prochains jours, ouverts et à l'écoute des propositions que les autres forces politiques pourront nous faire.

Alors bien sûr, cette loi ne résoudra pas tout. Mais elle marque bien une étape cruciale du renouveau démocratique qu'appellent de leurs vœux les Françaises et les Français. C'est en cela que c'est un texte fondateur, un texte que nous ne pouvons pas adopter à minima.



**PAULA FORTEZA**

DÉPUTÉE DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES  
RESPONSABLE DE TEXTE POUR LE GROUPE LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ